



**Coalition  
nord-ontarienne  
pour une université  
de langue française**

## **Coalition nord-ontarienne pour une université de langue française**

**Rapport du Comité d'expertise – 14 avril 2022**

### **Résumé du document : recommandations**

#### **1 – Vision – Mission – Valeurs**

**Vision :** Ouverte sur le monde, l'Université du Moyen Nord (UMN) offre une éducation de qualité basée sur des travaux d'érudition reconnus aux trois cycles universitaires afin de favoriser l'épanouissement des diverses communautés et milieux franco-ontariens.

**Mission :** Unique par sa situation au cœur de l'espace canadien semi-nordique, l'UMN rassemble les communautés pour offrir une éducation universitaire de qualité du baccalauréat au post-doctorat, afin d'assurer l'épanouissement culturel, social, politique, économique et professionnel des populations franco-ontariennes et des communautés dans lesquelles elles prospèrent. Leur dynamisme et leur diversité enrichissent le Canada tout entier et rayonnent dans le reste du monde.

**Valeurs :** Dans un esprit d'ouverture et de transparence, c'est ensemble que nous valorisons une amélioration continue de la qualité de l'éducation, de travaux de recherche reconnus, d'un engagement dans nos milieux, de l'inclusion et de la diversité, de l'innovation dans l'apprentissage, de possibilités d'études spécialisées, d'études internationales et la préparation des populations étudiantes à des carrières dynamiques dans un monde globalisé en constante transformation. La vision d'avenir d'une Université de langue française dans le Moyen Nord de l'Ontario repose sur l'idée d'une programmation complète disponible à partir du campus de Sudbury ainsi que par d'autres moyens. L'offre de programmes pourra avoir lieu par le biais de formations à distance, hybrides, ainsi que par des partenariats avec d'autres institutions universitaires.

#### **2 – Horizons géographiques**

L'Université proposée dans ce document répondra en premier lieu aux besoins des populations francophones et francophiles du Moyen Nord dans le corridor de la route 17 de Mattawa à la frontière du Manitoba en passant par Greenstone, et le long des routes 400 et 11, de Barrie à Hearst. L'UMN répondra aussi aux besoins des francophones et des francophiles du Sud de l'Ontario qui souhaitent étudier en français dans des programmes non offerts dans leur région, tout en attirant également une population étudiante nationale et internationale.

### **3 – Quelle université pour la population franco-ontarienne?**

Où trouverons-nous le nord de notre vie dans ce pays qui ressemble encore à un paysage si nous ne pouvons avoir notre propre institution où synthétiser notre identité à partir des savoirs universaux ? Il n'est pas suffisant de revendiquer, sous prétexte d'un réalisme quelconque, ou de se satisfaire, sous les pressions politiques du moment, d'une université de compromis, de type « collègue plus ». Le grand mouvement qui consiste à confier aux collèges des parts de la formation universitaire peut certes trouver une certaine crédibilité dans certains cas particuliers, mais ce n'est pas le sens de ce dont nous parlons en revendiquant une université pour le Moyen Nord.

Dans un collège communautaire, ce sont des personnes chevronnées dans la pratique d'un métier, qui enseignent des modalités d'action dans des domaines artistiques, techniques ou autres, où la pratique est primordiale. À l'université, le contenu de l'enseignement est impérativement alimenté par la recherche effectuée par le corps professoral et par la population étudiante, surtout en maîtrise et doctorat-post-doctorat. Il y a présentement urgence à combler les besoins pressants en formation des maîtres, tâche universitaire. Il y a de sérieuses lacunes dans les connaissances de la communauté d'expression française de l'Ontario sur elle-même que seuls des programmes de recherche universitaire peuvent combler, notamment sur les problématiques de l'immigration et de l'intégration des nouveaux arrivants, la création d'entreprises, la pénurie de services juridiques, la formation en génie, en santé et en création artistique. Seule la création d'une université, dans le plein sens du terme que nous lui avons dégagé, peut combler ces lacunes criantes. Cela passe par l'embauche en nombre suffisant d'un corps professoral à temps plein, pleinement qualifié pour effectuer les tâches d'enseignement et de recherche, et dont la charge d'enseignement correspond aux exigences de la recherche de calibre universitaire. Cela implique aussi de fournir le financement exigé pour la construction de laboratoires et d'espaces de travail pour les professeurs et les étudiants de deuxième et troisième cycle.

### **4 – L'UMN offrira des programmes garantissant l'accès pérenne à l'éducation universitaire de langue française à 2 500 personnes étudiantes ou plus**

Par un financement par programme quoi qu'il en coûte, l'Ontario et le palier fédéral garantiront la pérennité d'une éducation universitaire (enseignement et recherche) de langue française de qualité, du baccalauréat au post-doctorat, l'accès de la population franco-ontarienne au marché du travail professionnel issu des formations universitaires et l'accès à des ressources d'enseignement, de recherche, et d'appui communautaire de langue française aux organismes communautaires comme aux personnes. Nous envisageons l'émergence d'une institution qui aurait une population étudiante d'environ 2 500 personnes, incluant 600 à 800 membres internationaux.

L'UMN effectuera une planification cohérente d'une gamme complète de programmes des trois cycles en français et assurera la gestion complète des programmes par les francophones, y compris la gestion des ressources humaines, financières et physiques. Le mode de gestion de l'UMN sera fondé sur la transparence et sur un partenariat décisionnel entre l'Université, la communauté (par le biais d'organisations franco-

ontariennes notamment) et les gouvernements (provincial et fédéral). L'Université sera ouverte, non seulement sur un plan institutionnel via sa structure de gouvernance, mais aussi et surtout, dans son quotidien habituel, par le biais de ses facultés (donc le corps professoral dans son ensemble avec le corps étudiant) dans leurs activités d'enseignement, de recherche et d'échanges divers avec les communautés franco-ontariennes et les communautés d'expression française en Ontario, au Canada et à l'échelle mondiale. La mise en place des programmes aura lieu de 2022 à 2035, avec une intensité plus forte dans les cinq premières années.

De par la charte conférée à l'Université de Sudbury par l'Assemblée législative de l'Ontario en 1914 (Collège Sacré-Cœur), l'Université du Moyen Nord aura la possibilité de créer tous les programmes, les cours, les facultés et de prendre toutes les décisions nécessaires à son plein épanouissement. Nous recommandons que, si elle devient l'institution chargée de créer l'UMN, l'Université de Sudbury change de nom afin de développer une image conforme aux souhaits exprimés par la communauté dans ce rapport. Il est aussi possible que l'une des deux autres universités de langue française (Hearst et Université de l'Ontario Français) joue ce rôle.

## **5 – Rectorat – Administration - Conseil de gouvernance – Sénat – Secrétariat conjoint Conseil-Sénat**

La démocratie sera le mode opératoire par défaut de l'UMN, donc du rectorat aux décanats les administrateurs universitaires seront élus par le corps professoral. Sur les quinze membres du conseil de gouvernance, quatre seront choisis par des organisations communautaires francophones, les autres membres seront soit élus, soit désignés par la province. La participation de membres de la communauté au conseil de gouvernance, sur une base rotative, doit également permettre au conseil dans son ensemble de mieux comprendre les besoins particuliers de la communauté et les demandes de programmes particuliers qui y sont souvent rattachés. Le sénat sera élu comme de coutume à l'université. Le secrétariat conjoint est un nouvel organe destiné à tisser un lien permanent structurel et opérationnel entre le sénat et le conseil de gouvernance afin de limiter les conflits reliés aux priorités budgétaires.

## **6 – Financement**

La viabilité d'une université en Ontario est liée à sa capacité d'obtenir environ le quart de ses recettes auprès d'étudiants internationaux et une autre partie avec des programmes non plafonnés comme le MBA et d'autres programmes professionnels. 30% du revenu des universités provenait des frais de scolarité payés par les familles canadiennes en 2020-2021. L'UMN aura donc besoin d'un régime particulier pour financer la rénovation de bâtiments et de laboratoires ou leur construction, ainsi que sa promotion au Canada et à l'étranger. L'appui du gouvernement fédéral jouera aussi un rôle important, comme dans le cas des autres institutions de langues officielles minoritaires canadiennes.

Nous recommandons que les frais de scolarité des étudiants internationaux soient substantiellement inférieurs à ceux des autres universités afin de donner à l'UMN un avantage concurrentiel et d'attirer un maximum d'étudiants.

## **7 – Partenariats et autres considérations**

En plus des ententes existantes entre institutions postsecondaires, le rapport souligne l'importance de nouveaux partenariats avec les communautés et les autres universités à l'échelle mondiale. Il donne un exemple potentiel dans le domaine des arts. Les autres questions abordées dans le rapport sont la liberté universitaire, l'importance, l'intégrité et la structure de la recherche universitaire à l'UMN, les coûts comparatifs des études à Sudbury et à Toronto, l'internationalisation et la structure des facultés. La section sur les programmes comporte une recommandation innovatrice en faveur d'un programme de tronc commun en arts et en sciences sociales permettant de maintenir les programmes à des coûts raisonnables.

### **À propos du comité**

Le comité d'expertise a été mis sur pied par la Coalition en février 2022. Il avait pour mandat de se pencher sur des priorités de programmation pour l'Université de Sudbury en se basant sur les besoins identifiés par la communauté et l'économie locale, notamment lors des assises de Franco-Parole 3 et des États généraux sur le postsecondaire, passés et courants. Il avait aussi pour tâche de recommander des mécanismes que l'Université de Sudbury devrait instaurer pour assurer la création d'une culture d'action « avec » la communauté et sa participation récurrente dans la gouvernance et les activités d'enseignement, de recherche et de services communautaires de l'institution. Enfin, le comité devait proposer des modalités de relations structurelles et institutionnelles avec d'autres établissements postsecondaires et les conseils scolaires.

### **Renseignements**

Denis J. Bertrand

Responsable des communications de la Coalition

705 507 8472

[denis@dbertrand.com](mailto:denis@dbertrand.com)

[www.planifsudbury.ca](http://www.planifsudbury.ca)

Facebook et Twitter : @coalitionnord